



Extrait du Union des Forces de Progrès

<http://fr.ufpweb.org/spip.php?article323>

Proposition pour le retour des déportés : Avis complet d'un parti politique

- Articles de presse - Articles -



Date de mise en ligne : vendredi 27 juillet 2007

Date de parution : 27 juillet 2007

Union des Forces de Progrès

L'Union des Forces du Progrès (UFP) est la première formation politique du pays, à publier un avis complet et exhaustif sur le processus de retour des déportés, pour lequel, les démarches sont déjà lancées au niveau des pouvoirs publics mauritaniens. Le parti de Mohamed Ould Maouloud, rappelle les faits à l'origine des événements, pose les risques inhérents au retour envisagé et livre quelques solutions et propositions de nature à assurer une véritable cohésion nationale. Il s'agit selon ce parti de faire bonne utilisation de la volonté exprimée par le Chef de l'Etat, Sidi Oud Cheikh Abdallahi de réparer la fracture intercommunautaire née des événements de 89, 90 et 91.

Pour l'UFP, "89" est la résultante d'un ensemble de mini-crisis non gérées entre le Sénégal et la Mauritanie, et que des extrémismes négro-africains (Flam) et arabes (nasséristes), sont venues exacerber. Il cite aussi le mauvais rôle joué par une certaine presse sénégalaise, mais également les partis d'opposition comme le PDS, servis en cela, par des administrations qui ont soufflé le chaud, en particulier le discours de Abdou Diouf lors de sa visite auprès des premiers blessés sénégalais convoyés et l'attitude désinvolte du ministre de l'Intérieur mauritanien en visite au Sénégal.

Conséquences, les spoliations et tueries des deux côtés du Fleuve, suivies par les déportations de Mauritaniens résidents et même de souche, du Sénégal vers la Mauritanie, l'expulsion et la déportation de milliers de Sénégalais et de Mauritaniens dans le sens inverse.

Ainsi, 60.000 Mauritaniens auraient été déportés en 89 au Sénégal, selon le HCR, puis répartis dans 271 camps, alors que 20.000 auraient été recensés au Mali. Il s'agirait en général de fonctionnaires, de villages entiers ou partiel ainsi que des nomades et semi-nomades éleveurs.

Un premier contingent de 40.000 déportés environ, selon l'Association des Réfugiés Mauritaniens au Sénégal (ARMS), auraient regagné la Mauritanie en juin 1996, dans le cadre d'un accord d'auto rapatriement, en contrepartie d'un programme de réinsertion financé par le HCR dénommé Programme Spécial de Réinsertion Rapide (PSIR) exécuté par le Croissant Rouge mauritanien qui aurait bénéficié à 33 ou 35.000 personnes. D'autres ont bénéficié de réinsertion aux USA, en Europe et au Canada. Si on exclut ainsi les personnes qui sont retournées faute de réinsertion et ceux qui ne souhaitent plus revenir, le nombre de déportés candidats au grand retour s'annonce faible par rapport aux prévisions.

L'UFP avance un certain nombre de propositions pour inciter ces derniers à revenir, non sans négliger les préalables nécessaires à cet effet, notamment l'urgence d'un assainissement du climat d'ensemble. Il s'agit surtout d'organiser une vaste campagne de sensibilisation pour vaincre réticences, peurs et appréhensions, rétablir les rapports de confiance et de solidarité, sur la base des expériences vécues sur le plan national et international, l'identification des terroirs traditionnels des déportés, l'inventaire de leurs biens. Ce recensement nécessitera l'aide du HCR, qui dispose des données sur ce sujet, mais aussi d'une expérience utile dans ce domaine, les religieux, les notables et élus. Pour l'UFP l'opération doit préciser notamment le nombre de personnes concernées par le retour, celles concernées par les programmes de réinsertion, la planification du retour, l'identification, la programmation, la logistique...

Pour organiser ce retour, l'UFP propose la création d'une Commission nationale chargée de ce dossier, (certains ont pensé à un Secrétariat d'Etat). Cette Commission, qui devra être décentralisée au niveau régional et local, aura pour tâche de synthétiser l'ensemble des suggestions issues des concertations et des travaux des commissions technique et supervisera les différentes étapes du processus.

Des sites viabilisés devront en outre être préparés pour accueillir les nouveaux venus (habitat, eau potable, écoles, dispensaires).

Proposition pour le retour des déportés : Avis complet d'un parti politique

Dès leur arrivée, les déportés devraient bénéficier de pièces d'état-civil, mais aussi d'un élan de solidarité national à travers un Fonds de solidarité qui viendra en appui aux efforts de l'Etat et de la communauté internationale pour assurer leur réinsertion à travers des projets et programmes élaborés à cet effet. L'UFP classe les bénéficiaires de ces plans de réinsertion en quatre catégories : fonctionnaires et agents public ou privés, travailleurs de l'informel, éleveurs et paysans. Le parti propose à ce que les indemnités envisagées se fassent essentiellement à travers la réinsertion, les évaluations de biens meubles ou immeubles pouvant être sources de surenchère.

Une attention devra être aussi accordée selon l'UFP aux Moussafirines (expulsés du Sénégal), qui doivent aussi bénéficier de plans de réinsertion sans que le règlement de leur dossier ne soit lié au dossier des Mauritanien déportés. Le problème des sites ou des terres appartenant à l'époque aux déportés et actuellement occupés par les Moussafirines devra être ; selon le parti, réglé à l'amiable, dans le strict respect de la cohésion nationale.

Les risques majeurs liés à l'opération de rapatriement, pour l'UFP, sont constitués surtout par les risques qui peuvent peser sur la démocratie et la peur que ce dossier soit dénaturé par les milieux maffieux, mais surtout, l'existence d'une administration et d'un système qui assument de graves responsabilités dans les événements de 89. L'UFP cite aussi les vieux réflexes d'une partie de l'administration et de la police qui pour avoir pris part aux exactions du passé, doivent être maintenus hors du processus. Il y a également la résurgence des peurs identitaires, la culpabilisation d'une communauté donnée, les règlements de compte, la peur de l'infiltration étrangère...

Aussi, l'UFP propose de confier la gestion du processus à des administrateurs honnêtes, renforcés par un système de contrôle ponctuel, la généralisation des projets et programmes de réinsertion aux populations des zones cibles pour ne pas créer des frustrations, la gestion réfléchie des ressources naturelles (pâturage, puits...), un programme d'intégration des enfants nés ou ayant grandi dans les camps hors de la Mauritanie.

[1]

[1] Synthèse Cheikh Aïdara L'Authentique n°526 du mardi 24 juillet 2007